

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 28 JUIN 2011 à 19 h.

PRESENTS : MM. LE BIHAN, KOBIELA, GOURDES, Mme DEBRAY, Melle CLAIRET, M. LAPIERRE, M. ALUSSE, Mme LE BRIS et MM. JOURDAINNE et PERCHERON.

PROCURATION : M. FORTEAU à Melle CLAIRET.
Mme LE BRAS à M. LE BIHAN.
M. THOMAS à M. KOBIELA.

ABSENT EXCUSÉ : --

Convocation du 21 juin 2011.

La séance a été publique.

Secrétaire de séance : M. KOBIELA

Le compte rendu de la séance antérieure a été adressé à chacun.

Il n'y a pas d'observation à formuler par les élus sur ce compte rendu, il est procédé à la signature du registre des délibérations.

ORDRE DU JOUR :

1) COMPTABILITE : Budget 2011 Service EAU : Décision modificative n° 2 :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de procéder aux opérations comptables suivantes sur le budget primitif EAU 2011, opérations de compte à compte sans déséquilibre des totaux :

- C/D 6372 (chapitre 011) Redevance versée à l'Agence de l'Eau au titre de la contre valeur pollution - 22.663 €
- Compte D 701249 (chapitre 014) Reversement à « « de la redevance pollution domestique + 22.663 €
(Délibération consultable en mairie n° 2011/38).

2) Délégation générale du conseil municipal au maire :

La délibération prise lors de l'installation du Conseil Municipal du 14 mars 2008 est annulée, elle est trop générale et les délégations sont précisées. (Délibération consultable en mairie : n° 2011/39).

3) TRAVAUX DE VOIRIE :

a) Diagnostic de sécurité RD 21/2 :

Choix du bureau d'étude pour la réalisation du diagnostic de sécurité concernant le réaménagement de la RD 21/2 (depuis la salle communale jusqu'au n° 50 rue du Centre) suite à la réunion d'ouverture des plis le 24.06.2011).

SODEREF à Evreux : 6.275 €, FACETTE 28 Dammarie : 12.285 €, LUSITANO 28 Theuivy-Achères : 5.104 €. L'entreprise LUSITANO est retenue par la Commission. (Cette entreprise a déjà travaillé pour la mairie, avec beaucoup de sérieux, lors de l'aménagement de la rue des Montagnettes).

L'étude commencera en 09 ou 10.2011 pour demande des subventions au plus tard en janvier 2012.

b) Rue du Cimetière : Un courrier a été reçu il y a quelques jours du Conseil Général précisant que les travaux de reprofilage de la route seraient réalisés par l'entreprise EUROVIA du 28.06.11 au 08.07.2011 dans le cadre de la garantie.

4) ASSAINISSEMENT :

a) Assainissement collectif 3^e tranche :

Suite à la réunion publique avec les futurs raccordés en date du 24.05.2011, pratiquement tous les actes d'engagement ont été retournés signés. L'ordre de service a pu être donné aux entreprises SOGEA/SNER.

Les travaux commenceront en septembre ou octobre 2011.

b) Assainissement non collectif : M. le Maire donne une information concernant le contrôle des assainissements individuels des propriétés incluses dans le zonage de l'assainissement collectif, mais dont les travaux de raccordement au réseau ne sont pas encore effectués :

La loi précise que les contrôles des assainissements individuels sont à effectuer dans les zones d'assainissement collectif et que ces assainissements individuels doivent être mis aux normes sous 4 ans, même

si le réseau collectif doit être réalisé. En cas de vente du bien, l'acquéreur a UN an pour se mettre aux normes.

Une grande partie des habitations de Saussay sont concernées par ce sujet. Une NOTE D'INFORMATION sera faite dans le prochain bulletin communal.

5) ENFOUISSEMENT DES RESEAUX : Compte rendu des travaux et de la réunion de chantier du 27.06.11. Les travaux se passent bien. La distribution d'électricité sera interrompue pour le raccordement de la ligne Moyenne Tension. Les candélabres vont bientôt être installés.

6) DISSOLUTION DE SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

Projet de schéma départemental de coopération Intercommunale d'Eure et Loir :

Le Conseil municipal émet à l'unanimité un avis DEFAVORABLE à la demande de Monsieur le Préfet concernant la dissolution du S.I.R.P. (Regroupement Pédagogique). Le Conseil a bien pris note que la Communauté de Communes Val d'Eure et Vesgre, lors de son Conseil communautaire du 21 juin 2011, a refusé de prendre la compétence scolaire et, de ce fait, d'intégrer les trois S.I.R.P. (Délibération consultable en mairie n° 2011/40).

7) Prochaine réunion du Conseil : J. 08.09.2011.

8) P.L.U. (PLAN LOCAL D'URBANISME) : Après plusieurs réunions, approbation à l'unanimité du règlement général et du projet de l'ensemble du PLU.

Le dossier final a été adressé par le bureau d'étude GILSON. Il sera soumis aux communes limitrophes et personnes associées (différentes administrations).

Des modifications ont été demandées et apportées au règlement du PLU au niveau de la zone commerciale.

Il a été ajouté que la zone serait commerciale, artisanale et tertiaire afin de pouvoir accueillir d'autres activités.

9) QUESTIONS DIVERSES et TOUR DE TABLE :

* Composteurs : Le SYROM doit étudier la demande du Conseil et voir avec les différents partenaires s'il est possible d'intégrer Saussay à cette opération.

* 14 juillet : point sur le nombre de personnes au repas. 84 personnes inscrites au 27.6.11 (dernier délai 30.6.11).

* Visite de l'Assemblée Nationale par les élus : date fixée au Lundi 10.10.2011. Tout le mois septembre est réservé par les parlementaires. Envoyer coupon pour connaître le nombre de personnes intéressées. Se renseigner également pour assister à une séance de parlementaires.

* Compétence DISTRIBUTION D'EAU POTABLE transférée au S.I.C.A. : Le projet concernant la prise de la compétence « distribution d'eau potable » par le Syndicat Intercommunal du Canton d'Anet se précise. Un tableau précisant le montant du m3 d'eau sur les communes du SICA est distribué à chacun.

* Communauté de communes : projet de création d'une police intercommunale avec répartition des frais au prorata du nombre d'heures de présence des équipes de surveillance.

* Lavoir : En cours de dégradation (dernièrement par des enfants de 10 à 12 ans dont certains sont de Saussay). Faut-il faire intervenir le personnel communal pour tout débayer et sécuriser à nouveau le site ? Le Conseil regrette beaucoup ce genre de dégradations gratuites. Ce lavoir a été restauré plusieurs fois, il a toujours été dégradé.

Les parents sont avertis qu'il y a danger à laisser les enfants sortir le soir. Beaucoup de dégradations ont lieu sur la commune et son secteur et tous les frais concernant les différentes réparations effectuées sur la commune sont imputés sur le budget communal donc sur les familles.

* Terrain de boules : détérioration d'un rondin de bois de protection et de deux panneaux du grillage renforcé certainement pour faciliter l'accès au terrain de foot.

Il faut prévoir de mettre des renforts sur la clôture afin d'éviter l'accès aux bâtiments scolaires.

Le sujet de la vidéosurveillance est à nouveau abordé. Le devis qui a été établi antérieurement devra être révisé.

Le grillage de la salle communale qui a été endommagé lors d'une précédente effraction va également être réparé.

* Accident de travail de l'agent BONNEFOY Jean-Marie en contrat de remplacement de Jackie DESCHAMPS. Suite à l'arrêt de travail et à la fin du contrat de l'agent, plusieurs Curriculum Vitae ont été reçus et étudiés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 22 h 20.

La séance est suivie d'une commission d'urbanisme concernant le dépôt de dossier pour l'extension d'un hangar sur la Z.A. la Ferme de l'Ile.

Le Maire,

Jacques LE BIHAN.